

1^E CONGRES COMMUN des associations suisse, française, belge communauté francophone et de la société québécoise de science politique

18-19 NOVEMBRE 2005

LIEU DU CONGRES:

UNIVERSITE DE LAUSANNE
BATIMENT DES FACULTES DES
SCIENCES HUMAINES 2 (BFSH2)
1015 LAUSANNE-DORIGNY

SUISSE



organisé par:

SVPW
ASSP

Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft
Association Suisse de Science Politique
Swiss Political Science Association

Programme provisoire

Vendredi 18 novembre 2005

- 15.00-17.00 Inscription
- 15.30 Assemblée générale de l'ASSP
- 16.30 Pause-café
- 17.00 Séance plénière d'ouverture☐
 Conférence de **Jean Leca** sur le thème de la
 multiculturalité, professeur à l'IEP de Paris, président
 de l'AFSP, et ancien président de l'IPSA
 Débat avec☐
 Dr. **Matteo Gianni**, Université de Genève
 Dr. **Marco Martiniello**, Université de Liège
 Prof. **Dimitri Karmis**, Université d'Ottawa
- 19.00 Apéro

Samedi 19 novembre 2005

- A partir de 08.00 Inscription, café
- 08.30 Séances des ateliers
- 12.00 Repas en commun
- 14.00 Séances des ateliers
- 16.00 Pause-café
- 16.30 Séance plénière conclusive
- 17.30 Fin du Congrès

Informations supplémentaires☐ www.assh.ch/assp

Contact☐ gerhard.schnyder@unil.ch

Appels à contributions pour les ateliers thématiques

1. Atelier «Economie politique»

Les transformations récentes des modèles nationaux de capitalisme: relations industrielles, Etat-providence et gouvernance d'entreprise

Depuis quelques années, on assiste à un renouveau des travaux d'économie politique comparée, émanant à la fois d'économistes et de politologues (notamment l'approche des *Variétés de capitalisme* ou certains travaux de l'école de la régulation française). Ces courants d'analyse soulignent l'importance des variables politiques et sociales dans le fonctionnement des économies nationales et mettent en évidence les spécificités institutionnelles qui distinguent les différents «modèles nationaux de capitalisme». S'inscrivant dans une telle perspective d'analyse, cet atelier portera sur les récentes réformes du marché du travail, des politiques sociales ou du gouvernement d'entreprise en France, en Suisse et au Canada.

Depuis le milieu des années 1970, les transformations structurelles de l'économie internationale, la transition vers une «économie post-industrielle», ainsi que le succès du néo-libéralisme parmi les décideurs politiques ont déstabilisé les institutions et les politiques économiques et sociales des pays industrialisés. En particulier, les institutions du marché du travail (relations industrielles, mais aussi système de formation), de la «gouvernance d'entreprise» (répartition du pouvoir au sein des entreprises entre actionnaires, salariés et managers) et les politiques sociales (assurance chômage, retraites,...) ont été mises à rude épreuve. Assiste-t-on à des transformations en profondeur de ces politiques traditionnelles ou plutôt à des adaptations progressives?

L'objectif principal de cet atelier sera de confronter des travaux portant sur les changements récents en France, en Suisse et au Canada et de discuter les apports spécifiques de la science politique à cette perspective interdisciplinaire de l'économie politique comparée.

Les propositions de communication, en français ou en anglais, doivent nous parvenir avant le 15 juillet 2005 (200 mots maximum).

Klaus Armingeon: klaus.armingeon@ipw.unibe.ch

André Mach: andre.mach@unil.ch

Hélène Pellerin: helene.pellerin@uottawa.ca

Yves Surel: yves.surel@wanadoo.fr

2. Atelier «Genre, citoyenneté et représentation»

Responsables: Thanh-Huyen Ballmer-Cao (CH), Micheline de Sève (C), Bérengère Marques-Pereira (B), Mariette Sineau (F), Manon Tremblay (C)

La citoyenneté et la représentation constituent depuis un certain temps deux arènes de contestation politique mais aussi de débat théorique. Les études féministes apportent à cet égard une contribution importante, dans la mesure où elles élargissent les perspectives d'analyse et révèlent ainsi de nouveaux enjeux. Ainsi, la citoyenneté sert toujours plus de référentiel aux revendications en matière de droits alors même qu'elle est le cible de nombreuses critiques, mettant notamment en cause ses prétentions à la neutralité et à l'universalisme ou son potentiel d'exclusion. En outre, la citoyenneté est également l'objet de grandes reconfigurations, que ce soit au nom des transformations politiques («Eurocitoyenneté», «citoyenneté cosmopolite»...), de nouveaux principes («citoyenneté écologique»...), ou de nouvelles identités («citoyenneté sexuelle»...).

La représentation connaît également une certaine évolution. La demande de participation se déplace du canal électoral (vote, éligibilité) vers d'autres domaines, dont les politiques publiques. Le droit à la représentation reste elle ancrée dans l'arène électorale, notamment à travers l'élection des femmes dans les parlements. Des concepts comme «gouvernance», «mainstreaming», ou encore «quota» ou «parité» viennent ainsi élargir et/ou concrétiser la discussion sur la représentation politique

Dans le cadre du congrès des quatre pays en novembre 2005, notre groupe de travail se propose d'offrir un lieu de discussion des études en cours sur les concepts de citoyenneté et de représentation dans une perspective de genre. Nous attendons des contributions théoriques ou empiriques qui s'intéressent par exemple aux différents modèles de citoyenneté et leurs contextes nationaux, aux stratégies et aux pratiques de représentation ainsi qu'à leurs limites. Nous encourageons plus particulièrement des travaux comparatifs, pouvant également aller au-delà de la Belgique, du Canada, de la France et de la Suisse. Le groupe de travail se veut aussi être un lieu d'échanges d'idées sur les recherches futures.

Les propositions (une ou deux pages) devront nous parvenir avant le **22 mai 2005** par courrier électronique à l'adresse suivante: Ballmer-Cao Thanh-Huyen thanh-huyen.ballmer-cao@politic.unige.ch.

3. Atelier: «Intégration européenne»

A. L'intégration européenne au prisme de la Constitution de l'Union

La signature de la Constitution européenne a clos -au moins provisoirement- un cycle de réformes institutionnelles et de débats sur les fins et les moyens de l'intégration européenne ouvert au début des années 1990. Les discussions et négociations incessantes suscitées par le nouveau traité ont eu un effet paradoxal. D'un côté, pour des raisons d'opportunité ou de contrainte, elles ont mobilisé à l'endroit de la construction européenne de nombreux acteurs et groupes sociaux (responsables politiques nationaux, médias, lobbies en tous genres, citoyens, ONG...) qui, jusqu'alors, s'y intéressaient peu. Les débats sur l'avenir de l'Union

ont induit une inflation des demandes particulières de régulation sociale et ont fait émerger dans les espaces publics des débats très vifs sur les valeurs et objectifs de l'intégration européenne, la reconnaissance de son héritage chrétien ou encore l'existence d'un modèle social spécifique à l'Union. Le processus constituant, en appelant à l'énonciation des fondements de l'Union et de son patrimoine de valeurs, et en suscitant un débat d'une intensité inédite sur l'intégration européenne, a ainsi contribué à ancrer l'existence d'un «gouvernement européen» dans les représentations des citoyens.

D'un autre côté, ce processus a révélé une accentuation des rejets et critiques de l'Union. L'affirmation de l'existence d'un échelon supranational de gouvernement, loin d'avoir suscité un transfert d'allégeance des citoyens ou un regain de «loyauté» européenne, s'est accompagnée d'un mélange d'indifférence et de défiance, qu'illustrent les résultats des élections européennes de juin 2004. Le projet de Constitution européenne -avec ce qu'il suppose de fédéralisme et «d'irrévocabilité»- a suscité un fort courant de contestation dans tous les Etats membres, et confirmé le caractère désormais incontournable du clivage sur l'intégration européenne dans les espaces politiques nationaux et au sein de nombreux partis politiques, associations et syndicats.

De multiples travaux, en cours ou déjà parus, envisagent la Constitution européenne sous l'angle de sa genèse, de ses dispositions et de son impact futur sur le fonctionnement et les politiques de l'Union. On se propose de décaler le regard et de considérer la Constitution -mais aussi son processus d'élaboration et les débats qu'elle suscite- comme un révélateur des réalités sociales et politiques de l'intégration européenne. L'atelier vise à répondre, entre autres, aux questions suivantes: que nous dit la Constitution de «l'europanisation» des espaces publics et politiques nationaux, entendue à la fois comme un processus de convergence et d'adaptation? Que nous apprend-elle sur la nature de l'Union européenne et de son système politique? Dans la perspective de la «stabilisation» relative des institutions et des compétences de l'Union, peut-on enfin qualifier ce régime politique? Qu'en est-il des ressorts de l'intégration européenne? Au-delà de l'énonciation -quelque peu désordonnée- des objectifs de l'Union dans le préambule de la Constitution, existe-t-il un consensus sur ce point? Quels en sont les termes?

Ainsi problématisée, la question constitutionnelle appelle des contributions relevant de toutes les branches de la science politique. Les propositions de communication (une page, accompagnée des coordonnées complètes de l'auteur) sont à envoyer par email à Olivier Costa (o.costa@sciencespobordeaux.fr) avant le 15.9.2005.

B. "Les relations extérieures de l'Union Européenne"

L'identité internationale de l'Union Européenne a souvent été décrite comme celle d'un "géant économique", mais d'un "nain politique". Cette perception a été revendiquée par l'idée d'une politique extérieure civile, basée sur la coopération commerciale, la diplomatie et l'exportation de normes et valeurs plutôt qu'une politique aux buts stratégiques accompagnés par des capacités militaires. D'un autre côté, il est juste de dire que les compétences de l'Union se sont élargies avec la constitution d'un Euro-corps et d'un corps de police.

Quel est l'état de cette politique extérieure civile de l'Union élargie? Comment est-elle reflétée dans les relations entre l'UE et ses pays voisins, les relations transatlantiques ou avec les pays en voie de développement? Et est-ce que nous pouvons observer une transformation de cette identité civile sous l'effet de l'intensification des problèmes de sécurité internationale et du retour des politiques de pouvoir?

Nous sollicitons toutes contributions qui adressent une ou plusieurs de ces questions. Les propositions de communication (une page, accompagnée des coordonnées complètes de l'auteur) sont à envoyer par email à Sandra Lavenex (lavenex@ipw.unibe.ch) avant le 15.9.2005.

4. Atelier: «Politiques publiques et politique locale»

Mondialisation, européanisation, fédéralisme et décentralisation: L'Etat et l'action publique à l'épreuve des changements d'échelle

L'existence d'un processus de transformation du rôle et de l'organisation des Etats-nations au sein des sociétés occidentales suite à la conjonction de phénomènes tels que la mondialisation des échanges, la redéfinition néo-libérale de l'Etat et de ses missions de service public ou encore l'émergence de formes plus ou moins institutionnalisées de régulations supra-nationales (UE, OMC, accords de libre-échange ou de libre-circulation, etc.), n'est depuis longtemps plus contestée. Pour autant, toutes les implications de ce constat sont loin d'avoir été analysées en profondeur. Ainsi, l'une des manières d'aborder plus concrètement cette question des transformations en cours de l'Etat occidental sous l'angle des politiques publiques et du local consiste certainement à s'interroger sur *les phénomènes de changements d'échelle de l'action publique* qui résultent, accompagnent ou concrétisent ces transformations. En effet, la question des changements d'échelle territoriale dans la conduite des politiques publiques est à la fois classique et stimulante. Classique parce que connue et souvent étudiée: qu'ils fonctionnent sur des fondations centralisées ou sur le principe de subsidiarité, les Etats ont toujours partagé pour partie leurs ressources de légitimité et de souveraineté avec des collectivités infra- et supra-nationales. Stimulante néanmoins parce qu'il semble que cette *construction partagée* des priorités se complique singulièrement depuis quelques décennies avec la globalisation, la décentralisation, la fédéralisation, l'émergence de régulations supra-nationales telle que celles de l'Union Européenne par exemple, etc.

Dans le cadre de cette journée d'étude, nous souhaiterions poursuivre et approfondir plus particulièrement les aspects suivants de la problématique des changements d'échelle, aspects qui constituent autant de portes d'entrée pour les communications qui seront présentées et discutées:

1. *Les origines et les effets des changements d'échelle de l'action publique.*

La question de l'origine des changements d'échelle, ainsi que celle de leurs effets sur les processus d'action publique est évidemment centrale. Cependant, une analyse fine de la genèse de ces phénomènes, ainsi que de leurs effets est loin d'être aussi simple qu'il n'y paraît a priori. Les questions suivantes se trouvent au

centre de cette problématique : pourquoi et comment une politique publique quitte un échelon pour un autre ? Quel(le)s sont les (coalitions d')acteurs qui portent ou, au contraire, qui bloquent les processus de changement d'échelle ? Quel rôle les règles institutionnelles jouent-elles dans ces processus ? Quels sont les effets qui en découlent, par exemple en termes de définition du problème, de définition des hypothèses causales et des groupes cibles ou encore en termes d'effets (impacts, outputs et outcomes) des politiques publiques ?

2. La conceptualisation des (changements d')échelle(s) et les enjeux méthodologiques de leur analyse.

A y réfléchir de plus près, l'idée ou la notion de changement d'échelle est loin d'aller de soi. Elle implique en effet aussi bien un effort en terme de conceptualisation qu'une réflexion sur les démarches méthodologiques à mettre en œuvre pour en rendre compte. Les questions suivantes balisent ce champ de réflexion : qu'est-ce qu'un changement d'échelle en matière d'analyse des politiques publiques ? Quelles sont les différentes formes possibles qu'il peut prendre (centralisation, régionalisation, enchevêtrement sur plusieurs niveaux) ? Quels sont les problèmes que rencontre l'analyste dans l'étude des changements d'échelle ?

3. Les jeux stratégiques des acteurs avec les échelles.

Les changements d'échelle sont trop souvent perçus comme des phénomènes contextuels, extérieurs aux acteurs et qui s'imposent à eux. Rien n'est cependant moins sûr : il est fort probable que des analyses focalisant sur les stratégies développées par les acteurs en vue de (re)définir le ou les échelons d'ancrage d'une politique publique permettraient de mieux comprendre les ressorts des changements d'échelle de l'action publique. Les questions suivantes sont susceptibles d'initier de telles analyses : dans quelle mesure le changement d'échelle constitue-t-il une stratégie mobilisable par les différent(e)s (coalitions d')acteurs afin d'influencer les processus d'élaboration, de mise en œuvre et/ou les effets d'une politique publique ? Quelles sont les ressources et les règles institutionnelles nécessaires et/ou mobilisables par les acteurs afin d'opérer de tels changements ? Existe-t-il des moments ou des étapes au sein du cycle d'une politique publique plus propices que d'autres à la concrétisation de telles stratégies ?

4. Les impacts de l'émergence de régulations supra-nationales sur les processus de changement d'échelle.

L'émergence et l'institutionnalisation de formes de régulations supra-nationales (UE, OMC, traités internationaux (Kyoto), accords de libre-échange ou de libre-circulation, etc.) jouent certainement un rôle important dans les changements d'échelle. Ainsi, l'Union européenne acquiert-elle des compétences jusqu'alors du ressort d'autres collectivités. L'évolution mérite d'autant plus examen qu'elle se manifeste dans des champs d'intervention très variés (la réglementation, le droit, les lois, la fiscalité...) et qu'elle dépasse les seules prérogatives de l'Union européenne pour s'inscrire dans un mouvement plus vaste d'eupéanisation des politiques publiques. Il en va de même pour d'autres organisations ou d'autres formes de régulation. Dès lors se pose la question de savoir dans quelle mesure et par quels mécanismes, ces régulations supra-nationales sont-elles capables d'intervenir dans la définition des échelles pertinentes de l'action publique ?

Quelles sont les mécanismes qui sous-tendent l'eupéanisation ou la globalisation des politiques publiques (harmonisation contraignante, modification des structures d'opportunité, changement des cadres cognitifs, etc.)?

5. *La transformation des politiques sectorielles*

Les phénomènes de changement d'échelle n'affectent pas de la même manière les différents secteurs de l'action publique. L'explication de ces variations constitue l'un des enjeux importants de la problématique des échelles de l'action publique. Les questions suivantes permettent d'initier une réflexion en la matière: existe-t-il un lien entre transformations dans les modes d'organisation sectoriels des gouvernements nationaux et changements d'échelle? Ce lien diffère-t-il en fonction de la configuration plus unitaire ou plus fédérale des systèmes politiques nationaux? Les nouvelles philosophies d'action (la co-production, les économies d'échelle, la libéralisation, la privatisation, la transversalité) ont-elles un impact sur l'intensité et la nature des changements d'échelle? Observe-t-on des régularités dans les différents pays en ce qui concerne l'ampleur et le sens (centralisation, régionalisation, enchevêtrement) dans lequel s'opèrent les changements d'échelle au sein des différentes politiques sectorielles?

6. *La redéfinition de l'Etat.*

Enfin, les changements d'échelle qui affectent les politiques et les formes de représentation dans les sociétés modernes nous invitent à nous interroger à nouveau sur les théories de l'Etat. En quoi les changements d'échelle de l'action publique conduisent-ils à poser la question de l'Etat dans des termes nouveaux? Comment analyser, en particulier, l'impact des changements d'échelle sur les fonctions régaliennes de l'Etat: défense et sécurité, monnaie, politique fiscale, etc.? En quoi et jusqu'où les analyses sur la "gouvernance" marquent-elles une remise en cause des théories classiques de l'Etat? Dans le même temps, si l'on constate des éléments d'affaiblissement de l'autonomie des Etats-nations, d'autres indicateurs montrent des formes de résistance qui peuvent évoquer un "retour de l'Etat". Existe-t-il des différences entre les domaines d'action publique quant à ces résistances? Quels sont les facteurs sociaux ou politiques qui freinent les processus de changement d'échelle?

Les 6 portes d'entrée mentionnées ici sont le résultat d'un découpage artificiel ayant pour objectif de mettre en exergue et de préciser les différents enjeux analytiques des phénomènes que nous avons l'intention de discuter. Les dimensions ainsi isolées ont plus vocation à être combinées autant que possible entre elles qu'à servir d'axe unique des communications qui seront présentées et discutées. Priorité sera donnée aux papiers qui combinent de manière heureuse et innovante plusieurs des portes d'entrée mentionnées ci-dessus.

Conditions pratiques:

Les communications peuvent être rédigées en français. Un *abstract* d'une ou deux pages est demandé d'ici au **15 mai 2005**. Les communications retenues ne devront ensuite pas dépasser 40 000 signes (15 pages). Elles seront présentées dans un format standard (Times 12 en double interligne - références bibliographiques à l'américaine). L'ensemble des textes fera l'objet d'une diffusion via Internet 15 jours avant le Congrès (textes téléchargeables sur une page du site de l'ASSP en

.pdf), et ce afin de favoriser les échanges pendant la journée d'études. Les thésards et les jeunes docteurs concernés par la thématique des changements d'échelle sont aussi vivement invités à proposer des communications.

Contacts et informations :

Alain Faure (alain.faure@upmf-grenoble.fr)

Jean-Philippe Leresche (jean-philippe.leresche@unil.ch)

Stéphane Nahrath (Stephane.Nahrath@idheap.unil.ch)

Emmanuel Négrier (negrier@univ-montp1.fr)

Carolle Simard (simard.carolle@uqam.ca)

Frédéric Varone (varone@spri.ucl.ac.be)

5. Atelier « Etudes électorales »

Le vote dans une gouvernance à multi-niveaux

Les électrices et électeurs dans la plupart des démocraties ont la possibilité de choisir leurs représentants non seulement au niveau national, mais également aux niveaux local et régional, voire au niveau européen. Alors que la plupart des études se concentrent généralement sur un seul de ces niveaux - le plus souvent les élections nationales - la comparaison des comportements de vote à différents niveaux institutionnels offre un champ de recherche central pour le domaine des études électorales. Une des thèses générales qui mérite d'être explorée est celle d'une homogénéisation ou d'une nationalisation des comportements de vote. Les facteurs ou mécanismes expliquant les choix aux urnes lors de ces différentes élections tendent-ils à s'homogénéiser ? Peut-on observer une convergence dans les résultats des partis politiques à différents niveaux institutionnels ?

Cet atelier invite à présenter des études comparatives qui problématisent et analysent les différences et similitudes dans les comportements de vote aux différents niveaux institutionnels (régional et national ou national et européen, par exemple). A cela peut s'ajouter une dimension comparative « horizontale », entre contextes nationaux. Parmi les nombreux facteurs pouvant expliquer de telles variations, on notera en particulier le rôle joué par les facteurs institutionnels (système électoral, division des responsabilités étatiques entre les différents niveaux institutionnels, etc.), par les caractéristiques de l'offre électorale (nombre de partis en compétition, alliances électorales, etc.), ou encore par des facteurs culturels (identités régionales ou nationales, clivages politiques, ...).

Les personnes intéressées à participer à cet atelier sont invitées à envoyer un résumé de leur contribution aux organisateurs, avant le **1^{er} juillet 2005**.

Pascal Delwit, Université Libre de Bruxelles (pdelwit@ulb.ac.be)

Patrick Fournier, Université de Montréal (patrick.fournier@umontreal.ca)

Romain Lachat, Université de Zurich (lachat@pwi.unizh.ch)

Annie Laurent, Université Lille 2 (alaurent@univ-lille2.fr)

6. Atelier « Méthodes en politique comparée »

La comparaison aux échelons local, régional et supranational : quelles plus-values et limites théoriques et pratiques, quels défis méthodologiques ?

Thématique de l'atelier :

Dans beaucoup de domaines de la science politique (politique comparée, politiques publiques, relations internationales, sociologie politique, études électorales, ...) on procède depuis longtemps à des comparaisons le plus souvent inter-nationales, où l'échelon privilégié de la comparaison est donc celui des Etats, des pays, des nations.

Aujourd'hui, on assiste cependant de plus en plus au développement d'analyses comparatives à d'autres niveaux, surtout aux niveaux sub-national et supranational. L'échelon de la comparaison devient alors celui des entités sub-étatiques : provinces, régions, départements, arrondissements, districts, cantons, communes, municipalités, ... mais aussi celui d'entités spatiales qui ne correspondent pas toujours à des découpages politiques ou administratifs tels les bassins économiques, régions transfrontalières, zones urbaines, etc., ou encore des ensembles beaucoup plus larges du type Union Européenne, ASEAN, MERCOSUR, etc.

Ces diverses formes de comparaison aux échelons sub-national et supranational, et leur confrontation avec les comparaisons inter-nationales plus classiques, soulèvent de nombreuses questions (liste non exhaustive) :

- dans quelle mesure ces comparaisons diffèrent-elles, en substance et/ou en termes de méthodologie, des comparaisons inter-nationales ?
- ces comparaisons apportent-elles des plus-values particulières par rapport aux comparaisons inter-nationales ?
- comment procéder à des comparaisons d'entités sub-nationales impliquant plusieurs pays (par ex. régions françaises, Länder allemands, provinces canadiennes, cantons suisses) ?
- quelles sont les limites et les difficultés spécifiques de ce type de comparaisons ?
- comment tenir compte, dans des comparaisons sub-nationales, des évolutions supranationales telle que la globalisation, européanisation, etc. ?
- dans le domaine spécifique des politiques publiques, quelle stratégie de comparaison adopter lorsqu'il s'agit de comparer plusieurs pays : sectorielle à l'échelon international ? Inter-nationale ? Sub-nationale ? ... ou une combinaison de l'ensemble de ces stratégies ? Comment concevoir un protocole de recherche ? Au prix de quelle complexité méthodologique ?
- quelle que soit la stratégie et le niveau de comparaison adoptés, comment interpréter les résultats de la comparaison ? Que nous apprennent-ils sur les différentes entités (cas) analysées ? Certains types de comparaisons permettent-ils, mieux que d'autres, d'obtenir des conclusions davantage généralisables ?

Format de l'atelier et langues de travail

Deux sessions d'1/2 journée chacune. Dans chaque session, présentation de maximum 4-5 communications (avec système de «discutants»), puis débat ouvert. Langues de travail : français et anglais.

Profil/contenu des communications

Nous sommes ouverts à une variété de contributions originales, issues de différents champs de la science politique. Nous nous efforcerons d'accorder une place à différents types de communications

- à prédominance substantive (par ex. analyse empirique concrète)
- à prédominance méthodologique (par ex. réflexions méthodologiques sur le *design* de la comparaison, ...)
- à prédominance théorique (par ex. réflexions épistémologiques, rapport à la théorie, ...).

Publication

Les responsables de l'atelier chercheront à valoriser les travaux de l'atelier sous forme d'une publication (modalités et format encore à préciser).

Date-limite pour envoi des propositions (envoyer sous forme d'*abstract*, au Prof. Benoît Rihoux - rihoux@spri.ucl.ac.be) : **15 septembre 2005**

Responsables

dr. Marc Buehlmann, Université de Berne -- marc.buehlmann@ipw.unibe.ch

Prof. André Lecours, Université de Concordia -- alecours@magma.ca

Prof. Benoît Rihoux, Université catholique de Louvain - rihoux@spri.ucl.ac.be

Prof. Fritz Sager, Université de Berne -- sager@ipw.unibe.ch

Dr. Monika Steffen, CNRS, PACTE-Institut d'Etudes Politiques de Grenoble --

monika.steffen@upmf-grenoble.fr

Contact

Prof. Benoît Rihoux - rihoux@spri.ucl.ac.be

7. Atelier « Relations internationales »

Les responsables de l'atelier solliciteront directement des contributions.